

M. Rudolf Gnaegi, conseiller fédéral

Autor(en): **Association pour la défense des intérêts du Jura**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **37 (1966)**

Heft 2

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

P34

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXVIIe ANNÉE

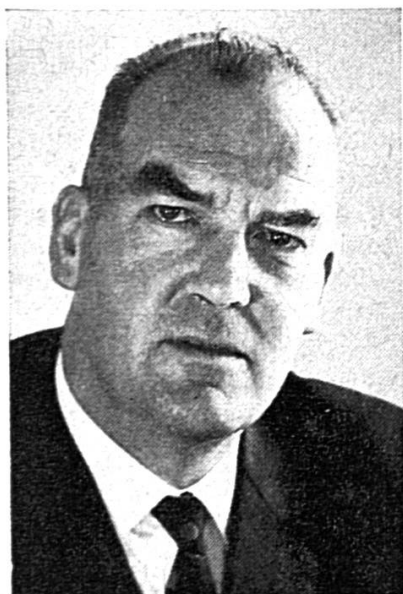
Paraît une fois par mois

N° 2 Février 1966

SOMMAIRE

M. Gnægi, conseiller fédéral — Aménagement et électronique
Conservation du patrimoine jurassien — Marché du travail — Chronique économique
Annexes

M. Rudolf Gnægi, conseiller fédéral



Cliché ADIJ No 559

C'est avec une très vive satisfaction que, dans le Jura, on a appris la nomination de M. Rudolf Gnægi au poste de conseiller fédéral. Et l'ADIJ, pour avoir collaboré de très près avec lui, ne peut que se féliciter de sa brillante élection. C'est un ami du Jura qui se trouve appelé aux responsabilités les plus hautes du pays.

Parfaitement au courant des besoins du Jura, M. Gnægi, au Conseil national, avait déployé de grands efforts en vue de faire englober le Jura et la route principale Delémont-Bienne dans le réseau des routes nationales. Il ne manquera pas, au moment opportun, de soutenir cette cause. Pour avoir, en tant que directeur de l'Économie publique du canton, surveillé de près la situation de notre horlogerie, activité industrielle dominante du Jura, il sait fort bien que cette industrie est sensible

aux crises et qu'il convient d'attirer dans le Jura de nouvelles industries pour mieux équilibrer l'économie de notre région.

Or, comment obtenir une plus judicieuse répartition des entreprises ? Seul, le développement des voies de communication le permettra. C'est pourquoi, au moment où le rachat du groupe BLS par la Confédération entre dans sa phase décisive, M. Gnægi sait fort bien que la double voie, de bout en bout, sur la ligne Bâle-Delle-Delémont-Bienne-Berne contribuerait à donner de nouvelles impulsions à l'économie jurassienne.

Si aucune garantie — juridiquement — n'a pu être obtenue à ce sujet, la promesse du Conseil fédéral, estime-t-on avec raison, équivaut pratiquement à un engagement. Et la nomination de M. Gnægi à la tête du département intéressé constitue un gage supplémentaire.

En présentant ses respectueuses félicitations à M. Gnægi, l'ADIJ se plaît à lui dire que le Jura lui fait totalement confiance.

ADIJ.